
Un deuxième centenaire pour quoi faire ? L'OIT face au défi de la régulation sociale de l'interdépendance économique et environnementale globale

Francis Maupain*¹

¹Conseiller spécial du Directeur général de l'OIT – Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne – France

Résumé

Guy Ryder a très justement souligné dans une " conversation " récente devant les professeurs et étudiants de la NYU que la contestation de la mondialisation telle qu'elle s'est développée récemment est d'une nature radicalement différente de celle qui prévalait à la fin du XXème siècle et qu'elle ramène l'OIT à la raison d'être originale de régulation . Dans cette optique l'intervention tournera autour de trois questions

Première question, celle de la signification et de l'importance de la fonction de " régulation " dont l'OIT est investie par sa constitution - mais qui est passée au second plan pendant la guerre froide- pour la soutenabilité du système multilatéral : celle-ci se trouve sérieusement remise en cause du fait des frustrations engendrées dans les pays qui ont été à l'avant-garde de la mondialisation par la répartition inéquitable des bienfaits et contraintes de l'interdépendance économique et environnementale globale

Deuxième question, celle de la capacité institutionnelle de l'OIT d'offrir une réponse crédible à ce besoin. La constitution lui en donne le potentiel mais elle doit pour cela revoir et élargir des pratiques normatives hémiplegiques (elles se sont développées autour de la fonction magistérielle) pour " réinventer " ce potentiel et optimiser la capacité de persuasion qu'elle tient de sa légitimité tripartite au service d'une plus grande cohérence dans la mise en œuvre des objectifs économiques financiers sociaux environnementaux au sein du système multilatéral universel

La troisième question est celle de la volonté tripartite de faire usage de ce potentiel pour répondre à ce défi. La réponse à cette dernière question sera en grande partie fonction de la teneur de la Déclaration du centenaire qui est inscrite à l'ordre du jour de la CIT du centenaire.

*Intervenant